



Centre de réadaptation
Marie enfant
CHU
Sainte-Justine
Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant

Université 
de Montréal

BIENVENUE À L'UNITÉ D'HÉBERGEMENT, *Un milieu de vie!*

Cette brochure s'adresse au jeune et à sa famille.

Votre enfant sera bientôt admis à l'Unité d'hébergement du Centre de réadaptation Marie Enfant (CRME) du CHU Sainte-Justine.

Afin de faciliter votre adaptation et celle de votre enfant à ce milieu de vie, nous vous invitons à prendre connaissance de cette brochure.





1 Comité Milieu de vie

Ce comité est composé de différents intervenants et a pour objectif de faire vivre la philosophie « Milieu de vie » en mettant de l'avant nos valeurs. De plus, il élabore différents projets visant l'amélioration continue du milieu.

2 Admission et séjour

Le jour de l'admission, une infirmière vous accueillera et complètera avec vous une collecte de données. Il s'agit d'un questionnaire nous permettant de bien connaître votre enfant (ex. : habitudes de vie, soins, médicaments, préférences). Ces informations nous permettront de lui offrir des soins adaptés, sécuritaires et personnalisés. De plus, le pédiatre de garde procédera à son examen physique.

Par la suite, vous rencontrerez les intervenants de l'Unité (ex. : coordonnatrice clinique, éducatrice spécialisée, ergothérapeute, inhalothérapeute, physiothérapeute, nutritionniste, technicienne en loisirs, travailleuse sociale).

Au cours du séjour de votre enfant, vous serez invité à participer à l'élaboration de son plan d'intervention individualisé (PII). Le PII vise à déterminer les objectifs de votre enfant et de trouver les meilleures façons de les atteindre en tenant compte de ses besoins.

Selon l'évolution de votre enfant et son état de santé, il est possible qu'une ressource de type résidentiel (famille d'accueil) ou intermédiaire (résidence de groupe) soit envisagée afin de lui offrir un milieu adapté à ses besoins. Un retour à la maison est aussi possible si vous le désirez. Dans tous les cas, nous vous accompagnerons dans ce processus.



1

3 Soins et services

* Soins infirmiers

L'**assistante-infirmière-chef** (AIC) ainsi que les infirmières, infirmières auxiliaires et préposés aux bénéficiaires (PAB) dispensent des soins et assurent la surveillance de votre enfant à l'unité de soins. À tout moment, vous pouvez communiquer avec nous. C'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions et que nous vous donnerons des nouvelles de votre enfant.

* Coordonnées de l'Unité d'hébergement (2^e étage, Bloc C)

Téléphone : 514.374.1710 poste 8150

Télécopieur : 514.723.7111

* Suivi médical

Un **pédiatre pivot** est attiré à votre enfant et assure son suivi médical global régulier. Il collabore avec les médecins spécialistes (ex. : neurologue, physiatre, dentiste) afin de s'assurer qu'il reçoit les soins requis. Si vous souhaitez communiquer avec le pédiatre pivot, veuillez en faire part à l'AIC qui lui transmettra votre message.

Un **pédiatre** est également présent à l'unité pendant la journée, du lundi au vendredi, et de garde le soir, la nuit et les fins de semaine. Celui-ci assure le suivi nécessaire auprès de votre enfant et est disponible pour toute urgence.



2

* *Intervenants*

Les soins et services offerts à votre enfant par les **intervenants** visent à lui garantir un maximum de confort, à assurer sa sécurité ainsi qu'à faire en sorte qu'il maintienne ses acquis et vive de nouvelles expériences.

Tous les membres de l'équipe travaillent en interdisciplinarité, c'est-à-dire qu'ils travaillent ensemble vers un objectif commun : répondre aux besoins de votre enfant en tenant compte des priorités de la famille, et ce, en fonction des ressources disponibles au sein de notre milieu.

Pour sa part, la **coordonnatrice clinique** fait le lien entre l'équipe et les partenaires internes (ex. : service scolaire en milieu hospitalier, programmes du CRME) et externes (ex. : CLSC, centres hospitaliers).

* *Service scolaire en milieu hospitalier*

Le centre de services scolaires de Montréal (CSSDM) met à la disposition des enfants scolarisés à l'Unité d'hébergement des enseignants en adaptation scolaire. Ils offrent des activités de détente et de stimulation sensorielle et motrice tout en contribuant au développement des capacités de communication de l'enfant.

Si l'état de santé de votre enfant le permet, il pourrait être scolarisé dans une école spécialisée (ex. : école primaire Victor-Doré, école secondaire Joseph-Charbonneau).

* *Activités à l'Unité de soins*

L'animation du « Milieu de vie » est pour nous une priorité. Pour ce faire, la technicienne en loisirs planifie des activités en tenant compte des intérêts et des besoins des enfants de l'Unité. Elle organise donc, tout au long de l'année, différents événements (ex. : fête de Noël, fête des familles, anniversaires) et supervise l'équipe de bénévoles qui participent aux différentes activités.

D'autres activités sont également offertes aux enfants : zoothérapie, visites des Docteurs Clown, activités musicales, baignade, massothérapie, lecture de contes, etc.

Une salle de stimulation sensorielle (salle blanche) est aussi disponible pour les enfants. Celle-ci procure détente et bien-être aux enfants. Tout ceci est rendu possible grâce à la participation financière du Fonds Mélio de la Fondation CHU Sainte-Justine.





4 Informations générales

* La chambre de votre enfant

Selon l'état de santé et les besoins identifiés de votre enfant, une chambre individuelle ou double (partagée avec un autre enfant) lui sera assignée. Au cours de son séjour, il se pourrait qu'il change de chambre. Vous en serez informés dans les meilleurs délais.

Vous êtes invités à personnaliser et décorer la chambre de votre enfant. Toutefois, pour des raisons d'hygiène, de prévention des infections et de sécurité, les jouets en plastique qui se nettoient facilement sont à privilégier (évituez le bois, les peluches et les jouets en tissu). Nous vous demandons de bien choisir les jouets et effets personnels laissés à la chambre afin d'éviter l'encombrement.

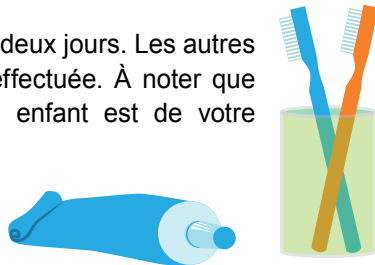
* Vêtements

Nous vous demandons de fournir des vêtements adaptés aux différentes saisons et activités. Il est important de vérifier régulièrement que ces vêtements sont toujours à la taille de votre enfant et de les remplacer au besoin. Vous devez également fournir les produits d'hygiène personnelle et les articles de coiffure. N'oubliez pas de bien les identifier.

L'entretien des vêtements de votre enfant est confié aux PAB de l'Unité. Cependant, si vous le souhaitez, vous pouvez vous en occuper. Des machines à laver et des sècheuses sont mises à votre disposition à l'Unité. À noter que nous ne pouvons être tenus responsables de la perte ou de la détérioration des vêtements.

* Soins d'hygiène

Votre enfant aura un bain tous les deux jours. Les autres jours, une toilette partielle sera effectuée. À noter que la coupe des cheveux de votre enfant est de votre responsabilité.



* Endroits accessibles pour la famille

Vous avez accès à tous les espaces communs de l'Unité (ex. : cuisine, salon). La salle de stimulation sensorielle vous est accessible sur demande. Un intervenant vous y accompagnera. La pharmacie, le dépôt de matériel médical ainsi que le poste des soins infirmiers sont strictement réservés aux membres du personnel.

* Visiteurs

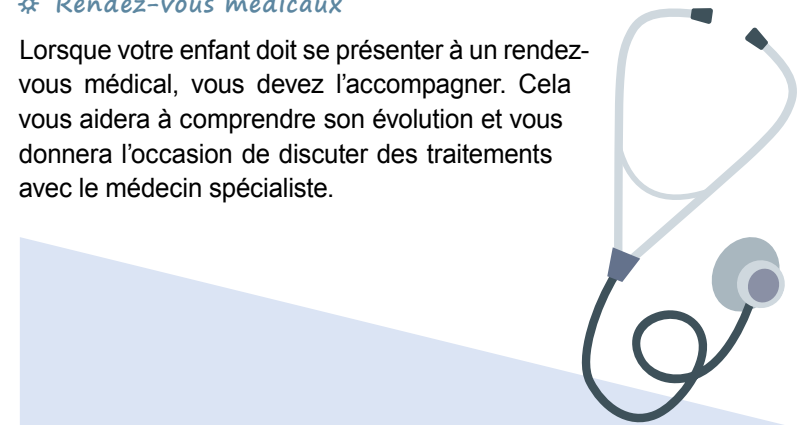
Les parents sont les bienvenus en tout temps auprès de leur enfant. À des fins de sécurité, nous vous demandons de nous donner la liste des personnes autorisées à visiter votre enfant en votre absence.

Lorsque la fratrie vous accompagne, vous devez en assurer la surveillance constante et leur rappeler les règles de sécurité (ex. : ne pas courir). Lorsque vous mobilisez votre enfant, nous comptons sur votre vigilance pour garantir sa sécurité (ex. : lever les côtés de lit, attacher adéquatement les courroies du fauteuil, effectuer les transferts de façon sécuritaire). N'hésitez pas à nous demander de l'aide.

Veillez prendre note qu'en aucun temps, vous ne devez intervenir auprès d'un autre enfant, lui donner de la nourriture ou entrer dans sa chambre.

* Rendez-vous médicaux

Lorsque votre enfant doit se présenter à un rendez-vous médical, vous devez l'accompagner. Cela vous aidera à comprendre son évolution et vous donnera l'occasion de discuter des traitements avec le médecin spécialiste.



* Hospitalisation

Si votre enfant doit être transféré d'urgence dans un centre hospitalier, vous en serez aussitôt informé. Nous vous demandons de vous rendre immédiatement à son chevet afin de permettre à l'intervenant qui l'accompagne de revenir au CRME et de reprendre ses fonctions.



* Les sorties avec votre enfant

Vous pouvez sortir avec votre enfant pour quelques heures, pour la journée ou pour quelques jours. Veuillez cependant nous aviser au moins 48 heures à l'avance lorsque vous prévoyez le sortir pendant plus d'une journée. Cela nous permettra de commander sa médication et de préparer le matériel médical nécessaire pour la sortie.

Avisez toujours un membre du personnel lorsque vous quittez l'Unité avec votre enfant. À votre retour, assurez-vous de faire un compte rendu de votre sortie à son infirmière responsable afin d'en assurer la prise en charge.

* Prévention des infections

Une des grandes priorités de notre établissement est la prévention et le contrôle des infections. Afin d'offrir à nos enfants un environnement sain, il est important que tous respectent les recommandations qui y sont liées.

Une des mesures les plus importantes est le lavage des mains en entrant et en sortant du CRME, tout comme en entrant et en sortant de la chambre, après avoir effectué des soins d'hygiène à votre enfant, être allé aux toilettes ou vous être mouché. Plusieurs distributeurs de solution antiseptique sont disponibles afin de faciliter cette pratique.

Il peut arriver que votre enfant soit placé en isolement lorsqu'il est malade. Ceci est nécessaire afin d'éviter la propagation d'une infection aux autres enfants. Si votre enfant se retrouve en isolement, nous vous demandons de respecter les consignes spéci-

fiques identifiées à l'entrée de la chambre. Cela est essentiel pour protéger votre enfant, votre famille ainsi que les autres enfants de l'Unité.

Si vous-même présentez des symptômes de rhume, grippe, gastro-entérite ou autres (ex. : mal de gorge, toux, fièvre, nez qui coule, vomissement, congestion nasale), nous vous recommandons fortement de reporter votre visite. Si vous devez tout de même vous présenter, veuillez aviser le personnel soignant de tout symptôme infectieux. Nous vous donnerons les consignes nécessaires. Rappelons que l'hygiène des mains est le meilleur moyen d'éviter la transmission des infections.

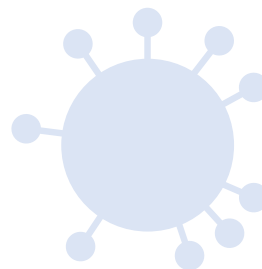
Les frères et sœurs qui présentent des symptômes de rhume, grippe, gastro-entérite ou autres doivent rester à la maison.

Si une sortie à domicile est prévue et qu'un membre de votre famille est malade, nous vous recommandons de reporter la sortie.

Vous devez nous aviser le plus rapidement possible lorsque votre enfant a été en contact avec une personne présentant des symptômes infectieux ou qui en a développés dans les jours suivants. Ceci est très important pour que nous puissions effectuer la surveillance nécessaire et prendre les précautions requises.

Pandémie - COVID-19

Veuillez vous référer aux règles et protocoles en vigueur au sein de notre établissement.





* Rencontre de parents

Une rencontre de parents a lieu annuellement. Lors de cet événement, vous aurez l'occasion de rencontrer les intervenants qui travaillent auprès de votre enfant. Nous présenterons le bilan de l'année ainsi que les projets en cours et à venir.

Cette rencontre est un moment privilégié pour vous exprimer, poser des questions, partager vos commentaires, suggestions et contribuer à l'amélioration continue de la vie à l'Unité. Nous vous remercions à l'avance de votre présence.

* Politique en matière de promotion de la bienveillance, de la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail

Sur la base du respect de la dignité et de l'intégrité physique et psychologique des personnes, le Centre de réadaptation Marie Enfant s'assure de maintenir un milieu de travail et de soins exempt de toute forme de violence.

Par conséquent, tout comportement de violence (langage ou geste), tel que décrit dans la politique de l'établissement, est strictement interdit et n'est en aucun cas toléré envers qui que ce soit (clients, parents et membres du personnel).

* Comité des usagers

Le Comité des usagers où siègent des parents ainsi que des membres de la direction se veut le gardien du respect des droits des usagers. Il vous représente et se fait votre porte-parole.

Si ce comité vous intéresse, veuillez communiquer avec la personne responsable au CHU Sainte-Justine en composant le 514.345.4931. Une assemblée générale annuelle a également lieu au cours de l'été et vous y êtes les bienvenus!



Commissaire local aux plaintes

Pour toute insatisfaction, veuillez vous adresser au personnel responsable du secteur. Si ces démarches ne répondent pas à vos attentes, nous vous invitons à communiquer avec le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services en composant le 514.345.4749 ou à déposer une plainte officielle en remplissant le *Formulaire de plainte et de satisfaction*.

Notes

Blank lined area for notes.



*Bienvenue à l'Unité d'hébergement
du Centre de Réadaptation Marie Enfant!*

**Centre de réadaptation Marie Enfant
CHU Sainte-Justine**

5200, rue Bélanger
Montréal (Québec) H1T 1C9
Tél. : 514 374-1710

readaptation.chusj.org

Guide d'accueil élaboré par :

Julie Arcadi, chef de programme
Hébergement-Répit et Ressources résidentielles

Claire Picard, assistante-infirmière-chef

Julie Robitaille, assistante-infirmière-chef

En collaboration avec :

Nancy Dorais, technicienne en éducation spécialisée

Isabelle Dussiaume, cadre-conseil en sciences infirmières

Références

Affiche *BIENVENUE Hébergement-Répit* (CRME, 2017)

Dépliant *L'UNITÉ D'HÉBERGEMENT-RÉPIT, Un milieu de vie* (CRME, 2019)

Graphisme

JoAnne Ferlatte

Impression

Imprimerie du CHU Sainte-Justine

Octobre 2020

© CRME-CHU Sainte-Justine

F- 3100 GRM: 30011113